

Commission: Conseil de l'Union européenne sur la démographie

Problématique: Comment gérer les enjeux du vieillissement des populations au sein de l'UE?

Auteur: Danemark

Le Danemark, membre de l'Union Européenne depuis 1973, est constitué de trois pays: le Danemark, le Groenland et les Îles Féroé. Son organisation est celle d'une monarchie constitutionnelle dotée d'un système parlementaire monocaméral. Suite à l'abdication de la reine Margrethe II en janvier 2024, le roi Frederik X occupe une fonction principalement représentative et formaliste, tandis que le pouvoir exécutif est exercé par la Première ministre Mette Frederiksen, du parti social démocrate (La Social-Démocratie - SD). Depuis les élections législatives du 1er décembre 2022, Danemark est dirigée par une coalition rassemblant les sociaux-démocrates avec 27,5%, le parti libéral (13,3%) et le nouveau parti des Modérés (9,3%). Les priorités du gouvernement actuel sont la résilience, l'économie et sa compétitivité. En ce qui concerne la démographie, le Danemark, comme beaucoup d'autres États membres de l'UE, est confronté à un défi majeur: le vieillissement accéléré de sa population.

On estime que d'ici 2060, près d'un tiers de la population de l'Union européenne aura plus de 65 ans. La question de comment gérer les enjeux du vieillissement des populations au sein de l'UE est un défi majeur pour le Danemark. Ce phénomène, caractérisé par une baisse de la fécondité (1,7 enfant par femme au Danemark en 2022) et une augmentation de l'espérance de vie (81 ans pour les hommes 84 ans pour les femmes), remet en question la viabilité des systèmes de retraite, de santé et de protection sociale. Le déclin de la population active menace la croissance économique et la compétitivité du pays, notamment dans des secteurs comme les services de santé. Également, la pression sur les systèmes de retraite et de santé s'accroît, avec une demande en soins de longue durée et des pensions pour les retraités qui pèsent sur les finances publiques des États comme celui du Danemark, où ces coûts pourraient devenir insoutenables si des réformes supplémentaires ne sont pas mises en oeuvre. Ces problèmes de vieillissement touchent surtout les zones rurales du Danemark, avec un exode des jeunes vers les villes, ce qui accentue les disparités territoriales.

Le Danemark, en tant que pays riche et reconnu par son modèle social avancé et son engagement envers l'égalité et la protection sociale, aborde la problématique du vieillissement de la population avec une approche proactive. Les projections démographiques montrent qu'ici 2060, plus de 30 % de la population danoise sera âgée de plus de 65 ans. Le Danemark a ratifié la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées, qui vise à protéger les droits des personnes âgées et à promouvoir leur inclusion sociale. Ce traité souligne l'importance de garantir la participation des seniors dans la société. De même, le Danemark soutient activement le Pilier européen des droits sociaux, adopté par l'UE en 2017, qui permet de garantir des retraites adéquates et un accès équitable aux soins de santé pour tous les citoyens de l'UE. L'innovation technologique, la formation continue et l'intégration des seniors sont des priorités que Danemark partage. Notamment lorsque le Danemark participe à l'élaboration du livre vert sur le vieillissement qui propose des solutions pour exploiter le potentiel d'une population vieillissante, en particulier dans les zones rurales. En outre, le pays soutient de même le Pacte vert pour l'Europe qui met en relation la transition écologique avec les défis démographiques, car une population âgée peut avoir un impact sur les émissions de gaz à effet de serre en raison de besoins de chauffage et en soins de santé.

Notre pays a démontré sa volonté de contribuer activement à des initiatives européennes pour répondre aux défis posés par le vieillissement. Parmi les actions les plus significatives, on trouve la réforme des retraites, qui ajuste progressivement l'âge de la retraite en fonction de l'espérance de vie. Cette réforme, inscrite dans la loi danoise sur les retraites de 2011, prévoit que les personnes nées en 1963 pourront prendre leur retraite à 68 ans, tandis que les personnes nées en 1996 devront

attendre 74 ans. Ce mécanisme vise à garantir la viabilité financière du pays tout en encourageant les travailleurs âgés à rester actifs plus longtemps.

En parallèle, Danemark a mis en œuvre des politiques d'œuvre de natalité, notamment des congés parentaux (52 semaines en total, dont 32 semaines rémunérées à 100%) et des services de garde d'enfants accessibles et abordables. Ces mesures, inscrites dans la loi sur les congés parentaux de 2022, visent à soutenir les jeunes familles et à augmenter le taux de natalité qui est actuellement à 1,7 enfant par femme. On propose aussi des horaires de travail flexibles pour un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, en permettant aux employés de travailler à distance ou de choisir des temps adaptés à leurs responsabilités familiales. Nous proposons comme nouvelle solution l'introduction d'une prime à la naissance, déjà mise en place en France, pour encourager les familles à avoir plus d'enfants. Cette prime, d'un montant de 10 000 DKK (environ 1350 euros), serait versée à la naissance de chaque enfant et pourrait être utilisée pour couvrir les dépenses primordiales, comme l'équipement du bébé et les frais médicaux.

Le Danemark propose des solutions innovantes en suggérant de renforcer l'immigration qualifiée pour attirer des travailleurs dans le secteur de la santé et des services sociaux, où les besoins sont croissants. Ainsi, le Danemark a ratifié en 2021 la directive européenne sur les cartes bleues, qui est un permis de travail destiné aux travailleurs non européens hautement qualifiés. L'immigration qualifiée permet de combler les pénuries de main-d'œuvre et de soutenir l'économie tout en augmentant la population active pour compenser le déclin démographique.

Le Danemark, tout en préservant ses particularités nationales et régionales, démontre une forte volonté de coopérer au sein de l'Union Européenne afin d'aborder les défis du vieillissement démographique. La ratification de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées et le soutien actif au Pilier européen des droits sociaux soulignent son engagement envers l'inclusion sociale et la protection des seniors. Face aux enjeux liés au vieillissement, tels que la pression sur les systèmes de retraite et de santé, le Danemark encourage une approche collective. Sa position europhile est renforcée par de nombreux soutiens accrus à des initiatives telles que le Livret vert sur le vieillissement et le Pacte vert pour l'Europe qui témoignent une orientation positive en faveur de l'Europe inclusive, durable et proactive.